ASSEMBLEE GENERALE DE LA PIVE DE LA « PIVE » 26 MAI 2018 PROCES VERBAL

Présents : 33 membres sont présents et 23 sont représentés. L'AG peut se tenir et délibérer valablement.

Approbation du projet de PV de l'AGE du 20 Mai 2017

Le Projet de PV de l'AGE du 20 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité (aucun vote contre, aucune abstention)

Rapport moral

Le Président donne lecture d'un rapport moral qui adresse de vifs remerciements aux présents, aux collectivités qui appuient financièrement la Pive, Conseil régional de Bourgogne Franche - Comté, Ville de Besançon, Communauté d'Agglo du Grand Besançon, aux nombreux bénévoles qui se mobilisent sur le plan régional et dans les groupes locaux pour porter le projet incarné par la Pive. Il se félicite qu'au terme de l'année 2017, année de sa mise en circulation, il y ait déjà un grand nombre d'adhérents et de professionnels qui utilisent la Pive. Les trois fêtes de lancement de l'automne à Besançon, Lons le Saunier, et Poligny ont été un succès. La Pive est en train d'essaimer dans de nombreux autres bassins de vie Comtois. Au-delà du quantitatif, le succès de la Pive réside dans sa capacité à créer du lien, entre les acteurs d'un bassin de vie, entre les professionnels, entre les bassins de vie eux-mêmes. Il souligne l'ampleur du travail qui se dessine à la suite de ces premiers mois d'expérience : renforcement du tissu d'échanges entre professionnels, recrutement de nouveaux adhérents et accroissement de la fréquence d'utilisation de la Pive par les adhérents eux-mêmes, mise en route du paiement électronique, renforcement de l'équipe de bénévoles. La tâche est tout aussi grande que passionnante, et la Pive, monnaie complémentaire comtoise, peut s'appuyer sur une tradition de solidarité et un fort sentiment d'appartenance, pour relever ce challenge de devenir une monnaie populaire utilisée par le plus grand nombre.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité présenté par le CA développe les chapitres suivants :

PREMIÈRE PARTIE: LE POINT SUR LA MONNAIE PIVE

- Le lancement de la monnaie sous forme de coupures billets
- Un important niveau de sécurisation
- Une conformité aux règles établies par l'ACPR
- Un investissement important
- Une mise en circulation le 17 mai 2017
- Une forte volonté de popularisation de la Pive
- Une bonne couverture médiatique
- Les enjeux pour 2018

- Elargissement de la pive à de nombreux nouveaux bassins de vie
- Renforcement du tissu des professionnels

DEUXIEME PARTIE: LE POINT SUR L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION LA PIVE

- Une vie démocratique intense
- Un travail considérable de prospection des professionnels
- Une activité de recherche de financement
- Une présence « terrain » active et multiforme
- Une profonde réforme des statuts

TROISIEME PARTIE: LE RAPPORT D'ACTIVITE DES GROUPES LOCAUX

- Besançon
- Lons le Saunier
- Revermont
- Gray
- Pesmes
- Haut Jura

L'AG approuve à l'unanimité le rapport technique présenté par le CA (aucune abstention et aucune opposition)

• Examen des comptes 2017 et du projet de budget 2018

Ces comptes sont présentés par le CA.

EXERCICE 2017

BILAN

	ACTIF	31/12/17	31/12/16
418000	Produit à recevoir	915,90	
437000	Organismes sociaux	66,00	
448700	Etat produit à recevoir	208,00	493,02
467000	Adhésions à recevoir	20,00	
486000	Charges constatées d'avance	322,04	
500000	Parts Crédit Coopératif	45,75	45,75
512101	Fond de garantie Crédit Coopératif	14 880,00	
512102	Fond de garantie Crédit Agricole	24 023,00	
512201	Compte courant Crédit Coopératif	20 164,33	30 444,35
512202	Compte courant Crédit Agricole	425,28	
530100	Caisse euros	65,00	42,00
530100	Caisse Pives	86,00	

	PASSIF	31/12/17	31/12/16
110000	Report à nouveau	5 137,58	663,48
120000	Résultat	9 609,48	4 474,10
168000	Pives garanties	38 903,00	
194000	Fonds dédiés Région		10 000,00
194001	Fonds dédiés Financement participatif		10 804,00
408000	Factures à recevoir	2 015,24	2 497,13
438000	Charges sociales à payer	1 508,00	1 036,41
467000	Prêts adhérents	1 550,00	1 550,00
487100	Adhésions professionnels perçues d'avance	172,00	
487110	Adhésions individuelles perçues d'avance	1 831,00	
487200	Contributions perçues d'avance	495,00	
	TOTAL	61 221,30	31 025,12

COMPTES DE RESULTAT

DEPENSES	31/12/17	31/12/16
Fournitures administratives	667,18	
Location immobilières	2 432,64	304,00
Assurance	68,43	59,44
Agence communication	2 160,00	9 840,00
Impression billets	8 906,40	
Logiciel et autres		67,97
Honoraires Arizuka		844,16
Formation	125,00	
Redevance site Internet	33,47	69,39
Photocopies	732,85	88,80
Matériel publicité	1 347,66	504,00
Déplacements	1 075,03	601,83
Evènements	2 198,14	400,60

Téléphone	40,55	18,00
Frais bancaires	174,44	92,02
Rémunérations	17 272,92	17 599,80
Indemnités diverses	799,27	
Cotisations patronales	2 205,96	2 493,41
Autres dépenses de personnel	85,20	
Cotisations	635,10	126,00
Récompenses financement participatif	284,00	
TOTAL	41 244,24	33 109,42

9 609,48

4 474,10

RESULTAT (EXCÉDENT)

RECETTES	31/12/17	31/12/16
Participation aux événements	862,78	593,53
Subvention ville de Besançon	6 000,00	6 000,00
Réserve parlementaire		3 000,00
Subvention Région	10 000,00	
Subvention Grand Besançon	5 000,00	
Subvention ville de Poligny	500,00	
Adhésions individuelles	4 429,00	2 335,00
Adhésions professionnels	1 728,00	785,00
Contributions professionnels	1 415,00	
Dons	11 334,30	15 030,00
Produits financiers/parts sociales	0,41	
Transfert de charges salaires	8 668,33	9 839,99
TOTAL	49 937,82	37 583,52

DEPENSES		RECETTES	
Abonnements téléphone et outils internet	500,00€	Cotisations adhérents	12 500,00 €
Frais de locaux local régional + ponctuels bassins	4 000,00 €	1250 adhérents x 10 €	
Frais de communication macarons, autocollants, supports papier	4 000,00 €	Cotisations compl prestataires	10 500,00 €
8 flammes	2 500,00 €	100 cotisations x 60 € + 150 à 30 €	
Frais de matériel de gestion de la monnaie papier	2 000,00 €		
Frais postaux envoi monnaie papier	800,00 €	Dons	3 000,00 €
		Financement participatif	7 000,00 €
Frais techniques de mise en place de la monnaie électronique	12 500,00 €		
Frais annexes de mise en place de la monnaie électronique	5 000,00 €		
Frais administratifs	1 400,00 €		
Assurance	300,00€		
Adhésion ligue 2018 réseau Sol	700,00 €	Subventions	
Frais de communication, évènements région	2 700,00 €		
Evènements groupes locaux	1 600,00 €	Conseil Régional	10 000,00 €
Matériel informatique et de bureau	1 500,00 €	Ville de Besançon	6 000,00 €
Frais de déplacement	2 500,00 €	Agglo Grand Besançon	5 000,00 €
Missions réceptions	2 000,00 €	Autres collectivités	5 000,00 €
Divers	1 500,00 €	ADEME	10 000,00 €
Frais de personnel brut	20 200,00 €	Aide emploi associatif	7 000,00 €
Frais de personnel cotisations employeur	10 000,00 €	Aide service civique	2 400,00€
Indemnités service civique + formation	2 700,00 €		
TOTAL	78 400,00 €		78 400,00 €

Les comptes 2017 et le projet de budget 2018 sont approuvés à l'unanimité (aucune opposition et aucune abstention).

Le résultat de 9609,48 € de l'exercice 2017 est affecté au report à nouveau à l'unanimité (aucune opposition et aucune abstention)

Election des représentants des groupes locaux au CA

les propositions sont les suivantes :

Nom du groupe local	Collège utilisateurs	Collège Professionnels
Besançon	Hervé Rérat	Chloe Lardier (Gloria Mea Fides)
Lons le Saunier	Antoine Deransart	
Revermont	Florence Arnaud	Jérôme Robin

L'AG valide à l'unanimité ces propositions de délégation faites par les groupes locaux (aucune opposition et aucune abstention)

Le groupe local du Haut Jura qui n'est pas encore agréé comme tel, propose Christophe Modoux pour le collège utilisateurs, et Charlène Morel pour le collège des professionnels. Le groupe local de Pesmes propose Dominique Bailly pour le collège utilisateurs

L'AG valide à l'unanimité ces propositions de délégation faites par les groupes locaux du Haut Jura et de Pesmes qui seront invités à participer au CA dans l'attente de leur agrément. IL en sera de même pour les représentants des autres groupes locaux en voie de constitution, Belfort, Pontarlier etc....,

Election du comité des sages

Au titre du renouvellement par tiers, les sortants sont Rokaya Toubale, Françoise Leroy, Gérard Magnin.

L'AG valide à l'unanimité la proposition de les remplacer au Comité des Sages par Christelle Hédouin et Eric Bouvard, et de renouveler Gérard Magnin. (Aucune abstention et aucune opposition)